

Conserver et partager les données de recherche¹ pour faire progresser l'apprentissage, l'exploration et le savoir

Quoi? La qualité de la recherche repose sur les assises de bonnes pratiques de gestion des données. Lorsque les données sont bien organisées et conservées, que leur exactitude et leur intégrité sont contrôlées, il s'ensuit des économies de temps et de ressources, et de bons résultats reposant sur des données de haute qualité. Idéalement, la gestion des données est prévue dès le début d'un projet de recherche et met à contribution préférentiellement tous les membres de l'équipe de recherche.

Pourquoi? Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) exigent tous que les bénéficiaires de subventions de recherche conservent leurs données et les mettent à la disposition d'autres chercheurs dans un délai raisonnable. Selon la Politique sur l'archivage des données de recherche du CRSH², un délai raisonnable est « au cours des deux années suivant la fin du projet de recherche pour lequel les données ont été rassemblées ». Selon la politique des IRSC sur l'accès aux données de recherche, il faut que les bénéficiaires de subventions de recherche³ conservent pendant au moins cinq ans après la fin de la subvention les ensembles de données originaux découlant des travaux subventionnés par les IRSC. Les coûts associés à la gestion des données et aux préparatifs pour dépôt dans les archives sont considérés comme des dépenses admissibles dans les programmes de subventions de recherche. Si elles sont appliquées dès le début du projet et sont maintenues pendant toute la durée du projet, les bonnes pratiques de gestion des données n'entraînent pas de coûts importants ni n'exigent beaucoup de temps si l'équipe sait les intégrer aux normes reconnues de gestion des données.

Les chercheurs eux-mêmes en bénéficient beaucoup lorsqu'ils adoptent de bonnes pratiques de gestion des données. Voici quelques avantages pour les chercheurs du partage de leurs données :

- La promotion de la recherche ayant engendré les données et ses résultats
- La reconnaissance directe des chercheurs pour les résultats de leur recherche en soi
- L'encouragement de la quête et du débat scientifiques
- La facilitation de nouvelles recherches au-delà de l'étendue du projet de recherche original
- De nouveaux modes de collaboration entre les utilisateurs des données et les créateurs des données
- L'expansion de la recherche interdisciplinaire
- Une meilleure formation des étudiants des cycles supérieurs et de premier cycle

Le partage des données renforce notre capacité collective en matière d'innovation en élargissant les possibilités d'analyser, de reproduire, de vérifier et d'améliorer les résultats de la recherche, et en contribuant au progrès dans les domaines de la recherche. Comme les données sont disponibles plus largement, l'analyse secondaire des données existantes entraîne d'importantes économies d'échelle.

Comment? Les chercheurs peuvent partager leurs données en les déposant dans des archives ou dans un centre de données spécialisé, dans un dépôt institutionnel, par la voie d'un projet en ligne ou du site Internet d'un établissement, ou de façon informelle dans un cadre arbitré. Le dépôt dans des archives ou dans un centre de données spécialisé procure d'autres avantages pour assurer la pérennité des ressources de données comme les suivants :

- Un environnement sûr et stable
- Les seuils de qualité des données déposées
- Le respect de normes établies en matière de métadonnées
- L'accès réglementé et contrôlé aux données de recherche lorsqu'on en a besoin
- Un mécanisme uniforme de citation attestant de la propriété des données
- L'attestation des droits sur les données par des accords de licence au besoin

¹ Les données de recherche sont les unités d'information documentées nécessaires sur lesquelles reposent les résultats de recherche ou qui servent à les valider, peu importe le support sur lequel elles ont été enregistrées, par exemple : les données quantitatives des enquêtes sociales, les ensembles de données politiques et économiques, l'information qualitative comme les transcriptions d'entrevues, les données de recherche expérimentale, les images fixes et mobiles, les bases de données sonores, et d'autres objets numériques servant à l'analyse.

² http://www.sshrc-crsh.gc.ca/site/apply-demande/policies-politiques/edata-donnees_electroniques-fra.aspx

³ <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/34846.html>

- La conservation de longue durée
- La sauvegarde de données périodique
- La conversion des formats de données au besoin en raison de la mise à niveau ou de la modification des logiciels, et la migration des données sur du nouveau matériel informatique avant que la technologie ne devienne désuète.

Mentionnons à titre d'exemple une proposition de recherche en 2009 pour une subvention des IRSC :

- L'équipe de recherche collaborera avec l'Initiative de démocratisation des données (IDD) et un centre de données de bibliothèque universitaire.
- Le personnel du centre de données de la bibliothèque fournira des conseils spécialisés sur la gestion des données et des pratiques de documentation en s'inspirant d'une technologie de pointe sur Internet.
- Le spécialiste des données sera un membre actif de l'équipe de recherche.
- Un autre spécialiste des données, un expert reconnu de la Data Documentation Initiative (DDI), fournira d'autres conseils techniques au besoin.
- L'IDD fournira le véhicule de diffusion au moyen de son infrastructure actuelle.
- Un ensemble de données archivables, interrogeables au niveau variable, dans un environnement protégé au sein du réseau de diffusion de l'IDD de Statistique Canada, sera le résultat de cette collaboration.

Où? Les chercheurs qui proposent un projet de recherche exigeant la création et la collecte de données sont encouragés à s'informer auprès du centre ou du service de données de la bibliothèque de leur établissement au sujet de l'archivage des données de recherche. S'il n'est pas possible de déposer les données pour archivage, les établissements ci-après peuvent recevoir les données et fournir des conseils et de l'aide technique :

University of Alberta Data Library
<http://www.library.ualberta.ca/datalibrary/index.cfm>
 Renseignements : Chuck Humphrey,
Chuck.Humphrey@ualberta.ca

The University of British Columbia
 Library Data Services
<http://data.library.ubc.ca/>
 Renseignements : Mary Luebbe, mary.luebbe@ubc.ca

Carleton University Library Data Centre
<http://www.library.carleton.ca/ssdata/>
 Renseignements : Wendy Watkins,
wendy_watkins@carleton.ca
 et Jane Fry, jane_fry@carleton.ca

Initiative de démocratisation des données (IDD)
<http://www.statcan.gc.ca/dli-ild/dli-idd-fra.htm>
 Renseignements : Michel Seguin, infostats@statcan.gc.ca

University of Guelph Data Resource Centre
http://www.lib.uoguelph.ca/resources/data_resource_centre/
 Renseignements : Michelle Edwards,
edwardsm@uoguelph.ca

Queen's University Social Science Data Centre
<http://library.queensu.ca/webdoc/ssdc/>
 Renseignements : Jeff Moon, moonj@queensu.ca

Simon Fraser University Research Data Library
<http://www.lib.sfu.ca/research-data-library/maps-data-gis>
 Renseignements : Walter Piovesan, walter@sfu.ca

University of Toronto Data Library Service
<http://www.chass.utoronto.ca/datalib/>
 Renseignements : Laine Ruus, laine.ruus@utoronto.ca

The University of Western Ontario Data Resources Library
<http://ssnds.uwo.ca/drl.html>
 Renseignements : Vince Gray, vince@uwo.ca

York University Institute for Social Research
<http://www.isr.yorku.ca/>
 Renseignements : Michael Ornstein, ornstein@yorku.ca

Organismes internationaux pouvant aussi donner de l'aide :

Inter-university Consortium for Political and Social Research (ICPSR)
<http://www.icpsr.umich.edu/>

UK Data Archive (UKDA)
<http://www.data-archive.ac.uk/>

GESIS – Leibniz Institute for the Social Sciences
<http://www.gesis.org/en/institute/>

L'**Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC)** est l'organisme chef de file des bibliothèques de recherche du Canada. Ses membres sont les 28 grandes bibliothèques de recherche universitaires au Canada, de même que trois grandes bibliothèques nationales du Canada (Bibliothèque et Archives Canada, l'Institut canadien de l'information scientifique et technique [ICIST] et la Bibliothèque du Parlement). Les bibliothèques membres de l'ABRC s'efforcent d'offrir aux chercheurs, aux enseignants et aux étudiants une information complète et sûre le plus rapidement possible et au meilleur coût. À titre d'association, l'ABRC a pour rôle de faciliter la communication savante pour le bénéfice de l'ensemble des chercheurs qu'elle sert. <http://www.carl-abrc.ca/>